



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mardi 18 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE, ACTE 2 : REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL « ETAT EXEMPLAIRE »

La ministre de la Transition énergétique, Agnès PANNIER-RUNACHER, et le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas GUERINI, ont réuni ce mardi 18 avril le groupe de travail « Etat exemplaire » du plan de sobriété énergétique. En présence des représentants de l'Etat, d'énergéticiens et d'experts de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), cette réunion a permis de faire le bilan des consommations énergétiques de l'hiver 2022-2023 et des mesures mises en place pour renforcer l'efficacité de l'Etat en matière de sobriété énergétique.

A l'instar des autres secteurs d'activité, les administrations de l'Etat ont réduit durant l'hiver 2023 de plus de 10% leur consommation d'électricité et de gaz (corrigée des effets météorologiques). Les économies portent sur 200 000 sites où travaillent 2,4 millions d'agents publics. Ces efforts, qui s'ajoutent à ceux des collectivités, des entreprises et de l'ensemble des Français, ont contribué à éviter jusqu'à 12 épisodes de potentiel délestage (signaux Ecowatt rouges) et 8 épisodes de très grande tension de notre système électrique cet hiver, d'après RTE.

La réduction de 10% de la consommation d'électricité et de gaz au sein de l'Etat se poursuit en début d'année 2023, comme en attestent les dernières données de février 2023, montrant ainsi l'ancrage de la sobriété énergétique dans les pratiques publiques. Cela est crucial car la pérennité des efforts de l'Etat en matière de sobriété énergétique a des conséquences importantes. En effet, la consommation annuelle de ses administrations est estimée à 20 TWh, opérateurs et établissements publics compris, soit l'équivalent de la consommation annuelle de la ville de Paris. 10% de cette consommation sur l'année, c'est 2 TWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 300 000 habitants comme Montpellier qui serait économisée.

Dans ce contexte, **Agnès PANNIER-RUNACHER** et **Stanislas GUERINI** ont demandé aux participants de poursuivre leurs efforts et d'aller plus loin au travers de plusieurs axes :

- **Appliquer les mesures estivales de sobriété au sein de l'administration**, notamment en matière de consignes de température (26 degrés pour la climatisation).
- **Pérenniser et approfondir la mise en place des mesures du plan de sobriété.** Pour cela, plus de **2 000 ambassadeurs sobriété** ont déjà été nommés par les ministères et les préfetures. Au plus près des agents, dans les grands sites publics, les ambassadeurs sobriété animent la mise en place du plan de sobriété, le respect des mesures fixées par la Première ministre dans sa circulaire de novembre 2022 (110km/h sur l'autoroute pour les agents en fonction, report de l'avion vers le train pour les déplacements, respect des règles de températures dans les bâtiments) et la formation des agents aux éco gestes, notamment dans l'utilisation des appareils numériques. Par ailleurs, **les renforts humains, avec le déploiement d'une centaine d'énergéticiens et techniciens sur le terrain, sont en cours. C'est la montée en puissance de la task force AGILE avec 60 techniciens supplémentaires et 40 coordinateurs énergie en cours de recrutement.** Ils apporteront leurs compétences techniques à chaque ministère pour optimiser la gestion de leur énergie et piloter la rénovation énergétique du

parc immobilier de l'Etat. AGILE prévoit d'accompagner plus de 2 000 sites dans les deux ans, et 150 à 200 sites d'ici l'été, pour un gain énergétique estimé à 15 à 20%. Plus de 35 bâtiments ont déjà audités, leurs consommations analysées, et les visites planifiées.

- **12,3 millions d'euros** du Fonds de transformation de l'action publique (FTAP) seront dédiés au **financement d'actions de sobriété** (diagnostics, formations, centres ressources) dans le cadre d'un concours CUBE[1] Etat. Ce concours, qui a déjà fait ses preuves (*voir encadré*), permettra d'accompagner la baisse de la consommation d'énergie de plus de 10 000 bâtiments publics entre 2023 et 2025.

Le concours CUBE.S (Challenge Climat Usage Bâtiments d'Enseignement Scolaire)

Lancé en 2019, ce concours vise à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des établissements scolaires (collèges et lycées) durant cinq ans, dont une année de concours avec mesures des consommations et quatre ans de suivi. **Depuis le lancement du concours, on constate une économie de 11 % d'énergie dans les 923 collèges et les lycées qui ont rejoint le concours** (environ 10% de l'ensemble des collèges et lycées de France), dans 65 départements et régions de métropole et d'Outre-Mer, soit 280 000 élèves. **En outre, une étude réalisée par Harris Interactive et A4MT a évalué les effets de ces challenges sur les foyers des élèves** :

- **91% des élèves impliqués déclarent avoir adopté les actions de sobriété de leurs établissements à domicile.**
- **87% des parents des élèves qui l'affirment déclarent également que, grâce à ces actions, ils ont réalisé des économies d'énergie, à hauteur de 11%.**

Ces bons résultats montrent que l'exemplarité et les résultats obtenus grâce à la mobilisation de l'Etat, des administrations et des collectivités territoriales, contribuent à ancrer la sobriété énergétique dans l'ensemble de la société.

- **Dans le cadre du dialogue social, intégrer un facteur économie d'énergie dans l'organisation du télétravail.** Comme le montre l'[expérimentation](#) réalisée par les experts de l'IFPEB et de l'ADEME et lancée par Agnès PANNIER-RUNACHER afin de mesurer le bilan énergétique du télétravail dans 10 bâtiments d'Etat, le télétravail peut permettre de réduire significativement les consommations énergétiques. Grâce à une organisation cohérente et anticipée, en organisant la fermeture totale de certains sites quelques jours par an, le télétravail peut permettre d'économiser entre 25% et 40% d'énergie à l'échelle du bâtiment sur une journée. Plusieurs structures publiques ont déjà manifesté leur intérêt pour intégrer le facteur économie d'énergie dans l'organisation du télétravail, notamment la Caisse des dépôts et BPIFrance. Dans le cadre du groupe de travail, les ministres ont demandé que l'expérimentation soit élargie à d'autres périmètres ministériels.
- **Mettre en place des indicateurs de suivi pour mesurer les économies de carburant réalisées par l'Etat** grâce aux deux mesures demandées aux agents publics. Premièrement, de rouler à 110 km/h au lieu de 130 km/h sur l'autoroute dans le cadre de leurs déplacements professionnels. Afin de valoriser cet engagement, des **autocollants « Je roule à 110km/h pour le climat »** réalisés par l'ADEME seront mis à disposition des agents. Deuxièmement, le respect de l'obligation de **report de l'avion vers le train pour les trajets par voie ferroviaire inférieurs à 4h** (ou inférieur à six heures de trajet aller-retour si le déplacement se fait dans la même journée).

Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition énergétique : *« L'Etat se doit d'être exemplaire en matière de sobriété énergétique. C'est une condition essentielle pour mobiliser*

l'ensemble de la société. Les résultats de cet hiver sont très encourageants et je salue la volonté partagée d'approfondir ce mouvement : une gouvernance efficace, des budgets dédiés et des mesures ciblées. »

Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques : « *Le défi de la transition écologique pour les services publics est immense et la sobriété énergétique en est une étape essentielle. C'est une opportunité unique pour démontrer toute la force de l'action publique lorsqu'elle accompagne et facilite les grandes transitions au service des citoyens. »*

[1] Challenge Climat, Usages, Bâtiments Enseignement.

CONTACTS PRESSE

Secrétariat presse du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

presse.mtftp@transformation.gouv.fr - 01 53 18 42 68 / 01 53 18 42 76

Secrétariat presse du ministère de la Transition énergétique

presse.mte@climat-energie.gouv.fr - 01 40 81 13 25

Pour suivre l'actualité de Stanislas GUERINI, veuillez cliquer [ici](#).